

## Images métaphoriques dans le discours sur la traduction

Si on se penche sur l'histoire de la traduction, on remarque la fréquence avec laquelle le discours traductologique emploie des expressions imagées pour parler de l'activité traduisante. Dans les traités, préfaces et autres formes réflexives, les théoriciens-praticiens teignent souvent de métaphores leurs idées concernant la nature, la finalité, les méthodes de la traduction. Dans ce qui suit, je me propose de présenter quelques-unes des images métaphoriques caractéristiques qui apparaissent dans la réflexion qui accompagne la pratique traductrice surtout aux XVII–XIXe siècles, et en France ; cependant certains exemples seront puisés dans d'autres époques et pays. Dans le cadre d'une étude, il aurait été impossible de présenter les nombreux domaines<sup>1</sup> avec lesquels les traducteurs ou les théoriciens cherchent des analogies, ainsi je me bornerai à passer en revue les métaphores qui relèvent surtout des thèmes de la lutte, de l'habillement et du corps humain. Pourtant cet aspect de l'histoire de la réflexion traductologique offre d'immenses richesses qui restent encore à explorer.

### Lutte, guerre, commerce

Les traducteurs ont souvent, et dès le début, l'impression que leur travail est une véritable lutte, un pénible effort qui ne connaît que très rarement la gloire. Cette métaphore apparaît déjà chez Saint Jérôme, et l'insatisfaction éprouvée à cause de leur métier ingrat ne fait que s'accroître chez les traducteurs de la Renaissance. Ils prennent conscience de ce que les lecteurs oublient totalement le rôle du traducteur quand il fait bien son travail, mais ils l'accusent d'incompétence lorsque le texte ne répond pas à leur attente. L'image de traducteur paria et tâcheron méconnu est répérable à partir de 1540, comme on peut le voir par exemple dans la plainte de Jacques Peletier du Mans : « ... traduire est une besogne de plus grand travail que de louange. Car si vous randèz bien e fidelemant, [...] le plus de l'honneur en demeure à l'original. Si vous exprimèz mal, le blame en chèt tout sur vous<sup>2</sup>. » Les paroles d'Étienne-Auguste de Wailly, au début des années 1800, ne sont pas moins amères : « Les traducteurs sèment en terre ingrate ; le sol le plus fertile s'appauvrit sous leurs mains ; et après de longs et pénibles efforts, loin de

---

<sup>1</sup> Par exemple les comparaisons avec les arts, surtout avec la peinture sont très fréquentes, leur analyse exigerait une étude à part.

<sup>2</sup> PELETIER DU MANS, Jacques, *Art Poétique*, 1555. Cité par Ballard, *De Cicéron à Benjamin. Traducteurs, traductions, réflexions*, Lille, PUL, 1995, p. 118–119.

moissonner la gloire, ils ne recueillent souvent que les dédains et l'oubli<sup>3</sup>. » Trois décennies plus tard, Chateaubriand traduisant Milton se lamente aussi sur le sort difficile du traducteur : « Traduire, c'est donc se vouer au métier le plus ingrat et le moins estimé qui fut oncques ; c'est se battre avec des mots pour faire rendre dans un idiome étranger un sentiment, une pensée...<sup>4</sup>. » Les jérémiades des traducteurs pleurant leur malheur ne finissent pas avec le XIX<sup>e</sup> siècle, comme en témoigne la phrase de Mihály Babits : « La traduction est un travail ingrat, parce que même la meilleure est un compromis et n'est pas parfaite, on peut toujours y trouver des défauts, et on n'est pas obligé d'apercevoir ses vertus. »<sup>5</sup>

Il n'y a donc pas de traducteur qui ne trouve pas extrêmement difficile la tâche qu'il accomplit. Un traducteur anglais, John Dryden (1631–1700) résume la quasi-impossibilité de l'activité traductrice par une comparaison énergique, qui est souvent citée (sans en connaître la source) : « C'est comme si l'on dansait sur une corde les pieds entravés<sup>6</sup>. » Malgré les peines et le manque de récompense, le traducteur, ce « cheval de trait de l'esprit humain »<sup>7</sup> continue de faire son métier ingrat et pénible, parce qu'il est conscient de son utilité. Depuis la Renaissance il travaille avec l'ambition de rapporter dans son pays de nouveaux trésors de la pensée humaine et d'enrichir sa langue maternelle. Il n'est pas rare de lire des expressions imagées qui présentent l'activité traduisante comme une sorte de commerce bienfaisant. Selon Dryden par exemple, le traducteur fait commerce avec les vivants et les morts pour l'enrichissement de sa langue<sup>8</sup>. Jacques Delille, traducteur de Virgile, estime que « ... traduire, c'est importer en quelque façon dans sa langue, par un commerce heureux, les trésors des langues étrangères. En un mot, les traductions sont pour un idiome ce que les voyages

<sup>3</sup> Wailly, E.-A. de, « Compte rendu de Pope », *La boucle de cheveux enlevée*, poème héroï-comique en cinq chants, traduction en vers français par E.T.M. Ourry, *Mercur de France*, 1803, t. X, p. 55–60, 61–62, 63–64, in D'Hulst, Lieven, *Cent ans de théorie française de la traduction*, Lille, PUL, 1990, p. 188.

<sup>4</sup> Chateaubriand, François-René de, « Avertissement », *Essai sur la littérature anglaise*, in *Œuvres complètes*, t. XI, Paris, Garnier Frères, 1911, p. 482.

<sup>5</sup> BABITS, Mihály, *Könyvről könyvre*, Budapest, Magyar Helikon, 1973, p. 36.

<sup>6</sup> Dryden, John, Préface aux *Épîtres* d'Ovides, 1680, cité par Steiner, George, *Après Babel, une poétique du dire et de la traduction*, Paris, Albin Michel; 1978, traduit de l'anglais par Lucienne Lotringer, p. 239. Dezső Kosztolányi se sert presque de la même image : « Faire de la traduction littéraire, c'est comme si l'on dansait ligoté. » [« Műfordítani annyi, mint gúzsba kötötten táncolni. »] Kosztolányi, Dezső, « Ábécé a fordításról és a ferdítésről », in *Nyelv és lélek*, Budapest, Szépirodalmi Kiadó, 1990, p. 574.

<sup>7</sup> Image de Pouchkine, mentionnée par Steiner, *Op. cit.*, p. 234.

<sup>8</sup> Cf. Ballard, p. 207.

sont pour l'esprit »<sup>9</sup>. Les traducteurs considèrent donc comme l'un de leurs plus grands mérites l'enrichissement de la langue, mais en réalité, c'est aussi leur devoir inéluctable, car la pauvreté (réelle ou supposée) de leur idiome ne permet pas de réaliser une traduction digne de l'original. La plus grande difficulté que les traducteurs ont à résoudre se situe justement dans ce qu'ils considèrent leur langue maternelle comme inférieure par rapport à la langue de départ : dès le Moyen Âge, l'histoire de la traduction est accompagnée des pleurnichements des traducteurs sur la pauvreté, l'insuffisance de leur langue qui les empêchent de rendre fidèlement tout ce qui était dans le texte-source. « Richesse merveilleuse de toutes langues de départ, pauvreté incurable de toutes les langues d'arrivée » – c'est de cette manière que Georges Mounin caractérise ce phénomène avec, notons-le, une concision frappante<sup>10</sup>. C'est donc la prise de conscience de la différence de nature des langues qui prépare la voie à l'enrichissement par emprunts et néologismes, et en même temps renforce le sentiment du caractère inférieur de la traduction par rapport à l'original. Par compensation se développe le souci d'embellir, de bonifier le texte cible par divers moyens rhétoriques.

Pendant ce n'est pas uniquement la nécessité provoquée par l'insuffisance de leur langue et le souci de compenser les pertes inévitables qui poussent les traducteurs à modifier le texte de départ. À côté des lamentations portant sur la difficulté et l'ingratitude de l'activité traductrice, on rencontre parfois un ton plus guerrier. Certains traducteurs considèrent comme leur devoir primordial de mener une lutte acharnée, une véritable campagne militaire contre les défauts de l'original. Tel un abbé Prévost, traduisant le roman de Richardson qui déclare avec fierté qu'il a donné « une nouvelle face à son ouvrage par le retranchement des excursions languissantes, des peintures surchargées, des conversations inutiles et des réflexions déplacées »<sup>11</sup>. Pour justifier cette démarche plus qu'étonnante, il cite le principal reproche que la critique contemporaine fait à Richardson, reproche selon lequel l'auteur anglais perd quelquefois de vue la mesure de son sujet et s'oublie dans les détails. C'est ce qui l'amène à faire « une guerre continuelle à ce défaut de proportion, qui affaiblit l'intérêt... ». Il n'a donc pas hésité à supprimer ou à réduire aux usages communs de l'Europe ce que ceux de l'Angleterre peuvent avoir de choquant pour les autres nations. Il lui semblait que les éléments qu'il considérait comme « les restes de l'ancienne grossièreté

<sup>9</sup> Delille, Jacques, « Discours préliminaire », *Les Géorgiques* de Virgile, traduction nouvelle en vers français, Paris, Cl. Bleuet, 1770, in D'Hulst, p. 121.

<sup>10</sup> Mounin, Georges, *Traduction*, in *La Linguistique, Guide alphabétique*, sous la dir. de A. Martinet, avec la collaboration de J. Martinet et H. Walter. Paris, Denoël-Gonthier, 1969–1972, p. 376.

<sup>11</sup> Prévost d'Exiles, Antoine-François, « Introduction », in *Nouvelles lettres anglaises ou histoire du chevalier Grandisson*, par l'auteur de *Pamela* et de *Clarisse* [l'abbé Prévost], Amsterdam, 1755. t. I, p. I–VII, in D'Hulst, p. 109–110.

britannique » auraient déshonoré un livre « où la politesse doit aller de pair avec la noblesse et la vertu ». La chasse scrupuleuse aux défauts s'est avérée tellement efficace que Prévost a réussi à réduire à quatre les sept volumes dont l'édition anglaise était composée.

### **Costume, maquillage et chirurgie esthétique**

Les paroles de Prévost illustrent une conception de traduction qui commence déjà à se développer pendant la Renaissance, s'épanouit au cours du XVII<sup>e</sup> siècle et dont les fidèles seront encore nombreux au XVIII<sup>e</sup>, et même au XIX<sup>e</sup> siècle : il s'agit de ce mode de traduire qui met l'accent sur la récréation au nom de la différence culturelle et linguistique qui sépare le public de l'original et le public récepteur de la traduction et dont on appelle les représentants (en utilisant la métaphore la plus connue et la plus souvent citée de l'histoire de la traduction) les « belles infidèles ». (L'expression figurée provient d'ailleurs de Gilles Ménage qui l'a utilisée pour caractériser une traduction de Perrot d'Ablancourt, l'un des plus importants traducteurs français du XVII<sup>e</sup> siècle<sup>12</sup>.) Cette façon de traduire ne caractérise pas uniquement la France, bien qu'elle en soit l'épicentre, mais tous les pays de l'Europe. C'est le bon goût, le respect des convenances de la norme esthétique dominante (celle du classicisme), la pudeur et le désir de plaire au public qui en imposent les règles. On traduit les Anciens impitoyablement censurés par la morale classique, et on ne laisse pas entrer « le sauvage allemand dans le beau monde parisien » sans ajuster son vêtement à la mode actuelle. Car la langue est considérée comme un vêtement posé sur le corps de l'ouvrage, et le rôle du traducteur consiste en effet à le remplacer par un autre, à changer l'habit de l'auteur et lui faire porter le costume national. Mais pour bien exécuter cette tâche délicate, « ...il est besoin d'une haute suffisance, et d'une longue méditation pour empêcher qu'un auteur ne paraisse ridicule sous des habits qu'il n'a pas accoutumé de porter » – rappelle Antoine Godeau, en 1630<sup>13</sup>. Costume, habit, vêtement – les comparaisons vestimentaires sont appliquées de plus en plus souvent à la traduction à partir du XVII<sup>e</sup> siècle. Les « belles infidèles » en usent avec prédilection pour justifier les libertés prises par rapport à l'original. Perrot d'Ablancourt décrit par exemple de la façon suivante sa pratique de « traduction » :

Je ne m'atache donc pas tousjours aux paroles ni aux pensées de cet Auteur ; et demeurant dans son but, j'agence les choses à nostre air et à nostre façon. Les divers temps veulent non seulement des paroles, mais des pensées diférentes ; et les Amba-

---

<sup>12</sup> Cf. Ballard, p. 146.

<sup>13</sup> Godeau, Antoine, « Discours sur les œuvres de M. Malherbe », cité par Ballard, p. 158.

sadeurs ont coutume de s'habiller à la mode du país où l'on les envoie, de peur d'estre ridicules à ceux à qui ils tâchent de plaire<sup>14</sup>.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle Wailly emploie également une métaphore vestimentaire pour illustrer la difficulté de la traduction : « Quelle tâche, en effet, que celle de dépouiller de sa parure une beauté à laquelle son costume étranger prête encore à nos yeux de nouveaux charmes, au risque d'étouffer toutes ses grâces sous un vêtement qui n'est pas fait pour elle<sup>15</sup>. » Dans la réflexion traductologique hongroise on peut également rencontrer des images pareilles, ainsi par exemple József Rájnis attaque les règles de traduction proposées par János Batsányi par une parabole racontant l'histoire d'un petit orphelin d'origine allemande, abandonné et mal habillé (personnification du texte à traduire) de qui un paysan hongrois prendra d'abord soin. Il lui apprendra le hongrois, mais il ne changera rien à sa tenue allemande négligée. L'enfant sera ensuite élevé par un bourgeois qui l'habille déjà en chemise, pantalon et dolman hongrois, et il veille aussi à ce qu'il parle bien le hongrois. Finalement le garçon sera adopté par un noble qui lui fera porter un habit élégant et lui apprendra à utiliser d'une façon encore plus belle la langue hongroise. Les trois tuteurs incarnent trois types différents de traducteur, réalisant trois versions de qualité différente du même original : selon Rájnis c'est naturellement la dernière version, l'élégante, embellie que le véritable traducteur doit viser<sup>16</sup>.

Il ne faut cependant pas croire que ce soit uniquement les tenants de la conception des « belles infidèles » qui emploient des images métaphoriques puisées dans le domaine de la mode ou de l'habillement. Pierre-Daniel Huet, théoricien de la traduction au XVII<sup>e</sup> siècle, détracteur du mode de traduire des « belles infidèles », oppose par exemple l'image du voile et du fard à l'idée de la « couleur naturelle » que le traducteur devrait tâcher de rendre. Contrairement à ses contemporains, il ne pense pas que le traducteur puisse s'arroger le droit de changer quoi que ce soit dans le texte cible, mais il exprime sa conviction que « le meilleur modèle de traduction est celui où le traducteur s'attache très étroitement à la pensée de l'auteur, puis aux mots mêmes si les possibilités offertes par les deux langues le permettent, et enfin il reproduit le style personnel de l'auteur

---

<sup>14</sup> Ablancourt, Perrot d', « Préface de la traduction de Lucien », 1654, cité par Bury, Emmanuel, « Bien écrire ou bien traduire : Pierre-Daniel Huet théoricien de la traduction », in *Littératures Classiques*, n° 13, 1990, p. 252.

<sup>15</sup> Wailly, in D'Hulst, p. 188.

<sup>16</sup> Rájnis, József, « Tóldalék, melyben a magyar Virgiliusnak szerzője a kassai magyar Muzéumról jelesbben pedig az abban foglaltatott fordítás mesterségének reguláiról-való ítéletét kinyilatkoztatja », Pozsony, 1789, in *Pennaháborúk. Nyelvi és irodalmi viták, 1781–1826*. éd. par A. Szalai, Budapest, 1980.

autant que faire se peut »<sup>17</sup>. Le traducteur ne doit ni embellir, ni farder l'original, ni « grossir » un auteur maigre, ni amaigrir un gros, il doit laisser intact son modèle. Un critique de la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle utilise une image regroupant toutes les activités d'un salon de coiffure pour caractériser la traduction de la Bible de Lemaistre de Sacy : « De Sacy a rasé, poudré, frisé la Bible, mais au moins il ne l'a pas fardée<sup>18</sup>. »

À la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, certains critiques se mettent de nouveau à blâmer la pratique qui transforme les œuvres au nom du goût et des attentes du public cible. Julien-Louis Geoffrey déclare énergiquement qu'il « ... aime à voir les Anglais, les Espagnols, les Italiens dans le costume de leur pays. Je ne les reconnais plus quand ils sont habillés à la française ; cette manie de mutiler et de défigurer les ouvrages sous prétexte de les ajuster à notre goût et à nos mœurs me paraît extravagante ; notre goût et nos mœurs sont-ils donc la règle du beau ? »<sup>19</sup>. Il reproche à l'abbé Prévost d'avoir retranché des chefs-d'œuvre de Richardson plusieurs traits admirables par égard à la fausse délicatesse du goût français. Il rejoint l'opinion de Huet datant d'un siècle plus tôt en proclamant qu'il veut « voir les grands hommes tels qu'ils sont, avec la physionomie qui leur est propre, et même avec leurs défauts. » Il n'a fait, certainement, que prêcher dans le désert, parce que, en 1816, Mme de Staël renouvelle l'avertissement : « Il ne faut pas comme les Français donner sa propre couleur à tout ce qu'on traduit<sup>20</sup>. » Quelques années plus tard, un autre critique français se déchaîne contre cette pratique qui habille « Hérodote en habit de cour » :

Cette rage d'ennoblir, ce jargon, ce ton de cour, infectant le théâtre et la littérature sous Louis XIV et depuis, gâtèrent d'excellents esprits et sont encore cause qu'on se moque de nous avec juste raison. Les étrangers crèvent de rire quand ils voient dans nos tragédies le seigneur Agamemnon et le seigneur Achille, qui lui demande raison aux yeux de tous les Grecs ; et le seigneur Oreste brûlant de tant de feux pour madame sa cousine<sup>21</sup>.

Il arrive aussi que l'on ne fait pas changer seulement de vêtement, mais aussi de peau. À savoir, à côté des métaphores vestimentaires, les traducteurs/théoriciens utilisent aussi des images anatomiques pour rendre plus palpable la relation

<sup>17</sup> Huet, Pierre-Daniel, *De Interpretatione libri duo, quorum prior est De optimo genere interpretandi, alter, De Claris Interpretibus*, Paris, S. Cramosy, 1661, cité en français par Bury, p. 256.

<sup>18</sup> Cité par Ballard, p. 176, note 63.

<sup>19</sup> Geoffroy, Julien-Louis, « Compte rendu de *Galatée* [*La Galatea*, 1584] roman pastoral imité de Cervantes par M. de Florian », *L'Année littéraire*, 1783, VIII, p. 73–74, 85–90. In D'Hulst, p. 185.

<sup>20</sup> Madame de Staël, « De l'esprit des Traductions », in *Œuvres*, Paris, 1838, t. III, p. 602.

<sup>21</sup> Courier, Paul-Louis, « Préface du traducteur », *Prospectus d'une traduction nouvelle d'Hérodote*, Paris, A. Bobée, 1822, in d'Hulst, p. 154–155.

qui se trouve entre le sens et la forme d'un texte littéraire. Un traducteur du XVII<sup>e</sup> siècle essaie de démontrer à l'aide d'une comparaison suggestive l'impossibilité de la traduction littérale : « Le sens est comme l'âme du discours, et les paroles n'en sont que comme le corps. Ainsi une traduction toute littérale est comme un corps sans âme, parce que le corps est d'une langue et l'âme d'une autre<sup>22</sup>. » Perrot d'Ablancourt, déjà cité à plusieurs reprises, déclare, dans la préface de sa traduction de Thucydide, avoir donné dans sa version non pas le portrait de Thucydide, mais « Thucydide luy mesme, qui est passé dans un autre corps comme par une espece de Metempsychose, et de Grec est devenu François ». Son objectif principal est donc de « naturaliser » l'auteur étranger pour pouvoir le faire accepter par le public récepteur. Il continue de développer cette image pour condamner la fidélité trop scrupuleuse qui, selon lui, ôte la vie de l'original et n'en laisse qu'un squelette dépouillé : « Ces Traducteurs scrupuleux, pour un corps vivant ne donnent qu'une carcasse, et font un monstre d'un miracle<sup>23</sup>. »

Un critique anonyme d'un périodique littéraire suisse, réprimandant en 1836 les pratiques traductrices de son époque, se sert également d'une analogie anatomique qu'il pousse assez loin avec beaucoup d'ironie et d'humour, conduisant ainsi le lecteur dans l'univers de la médecine. Il commence par rappeler que « l'idée et la forme, la pensée et l'expression, sont liées aussi intimement l'une à l'autre que l'âme et le corps, que la chair et la peau dans un organisme vivant »<sup>24</sup>. Il continue par la nature du travail du traducteur qu'il fait apparaître comme un véritable chirurgien : « Maintenant que fait le traducteur proprement dit ? Il sépare le corps de cette âme pour y substituer un autre corps, il dépouille ce vivant organisme de sa peau pour le revêtir d'un nouvel épiderme de sa façon. Quelle entreprise ! Que de chances fatales pour cette pauvre âme que l'on transvase d'un corps dans un autre ! » Même si le chirurgien-traducteur est doué et adroit, « l'opération sera délicate et difficile ». Et avec un médecin qui n'est pas tout à fait à la hauteur de sa tâche, le danger est extrêmement grand que le patient ne survivra pas à l'intervention chirurgicale ou risquera de subir un préjudice grave et irréparable : « Que sera-ce donc quand l'opérateur inhabile n'aura su arracher l'idée que par lambeaux à la forme résistante, et que d'une main brutale il habillera ces débris d'une matière plus grossière, substituant...un idiome imparfait à la langue d'Homère. »

Cet article, sur un ton désinvolte, aborde la question de la déontologie de la traduction, dont les éléments primordiaux ont été posés dès la Renaissance, avec *La manière de bien traduire d'une langue en aultre* (1540) d'Étienne Dolet.

<sup>22</sup> Coustel, Pierre, *Règles de l'éducation des enfants*, 1687, cité par Ballard, p. 182.

<sup>23</sup> Ablancourt, Perrot d', « Préface de la traduction de Thucydide », 1662, in Bury, p. 253.

<sup>24</sup> « Des traductions », in *Bibliothèque universelle de Genève*, juin 1836. t. III, p. 244–249. in D'Hulst, p. 223–224.

Le deuxième des cinq principes formulés par Dolet est que le traducteur doit parfaitement connaître les deux langues sur lesquelles il travaille. C'est justement le non respect de cette exigence absolument fondamentale et « de prime abord très évidente » qui poussait l'auteur anonyme cité ci-dessus à rédiger son article, dénonçant les procédés appliqués par les traducteurs de son époque dus à une connaissance imparfaite de la langue qu'ils traduisent. L'infidélité ne peut donc pas toujours être ramenée à des motifs théoriques, mais elle est souvent la conséquence (même au XIX<sup>e</sup> siècle, voire au XXI<sup>e</sup>) de ce fait – et je voudrais terminer mon article avec cette belle image expressive – que le traducteur « n'a pas fait les provisions nécessaires pour s'embarquer sur un si vaste océan sans s'exposer au danger de faire naufrage »<sup>25</sup>.

---

<sup>25</sup> Méziriac, Claude-Gaspar Bachet, « De la traduction », 1635, cité par Ballard, p. 169.